



Conduit dans l'appartement

Par **Antal**, le **08/05/2019** à **19:36**

propriétaire De mon appartement, un conduit passe dans ma chambre, ancienne cheminée semble t il et pour récupérer un peu de surface je voulais juste supprimer le coffrage et fermer ce conduit au sol et plafond mais j'apprend Que le propriétaire du rdc l'utilise Pour l'évacuation de sa chaudière ! Quels sont mes droits

Bonjour,
Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !
Merci.

Par **youris**, le **08/05/2019** à **21:02**

bonjour,

vous ne pouvez pas supprimer l'usage de la cheminée de votre voisin qui passe, comme sans doute d'autres réseaux à travers votre appartement.

il s'agit sans doute d'un immeuble qui a appartenu dans le passé au même propriétaire qui a mis les choses en cet état, il s'agit d'une servitude par destination de père de famille que vous devez supporter.

relisez votre règlement de copropriété et vous pouvez vous renseigner auprès de votre syndic.

salutations